



Liste des présents :

- Danièle CORNET, Vice Présidente, Plaine Centrale
- Natalie GANDAIS-RIOLLET, Collaboratrice groupe vert et apparentés, Plaine Centrale
- Catherine GELIN-VOLLOT, Responsable du service Développement Durable, ville de Créteil
- Vincent SADOT, Vice secrétaire, Place au Vélo à Créteil
- Maurice DUPREZ, Vice Président, Place au Vélo à Créteil
- Jérôme FOUCHAUX, Conseiller technique, Conseil Général 94
- Delphine LUGAND, chargée d'animation territoriale, DDTEFP 94
- Amina MOHSEN, Directrice, Régie de quartier de Limeil-Brévannes,
- Sophie MEYNAUD, Responsable développement territorial, RATP Agence territoriale 94
- Danièle GARIN, Directrice, Régie de quartier de Créteil,
- Noura BERBACHI, Chef de service, SPIP 94
- Emma PEIAMBARI, Directrice, Plaine Centrale Initiatives
- Marie-Laure PLACIDE, Responsable de l'antenne de Limeil-Brévannes, Mission Locale Plaine Centrale
- Sylvie JIROUDI, Responsable du service Economie / Emploi, ville de Bonneuil-sur-Marne
- Anne-Laure BELTZUNG, chargée de mission, Plaine Centrale
- Fabien POINTEREAU, Responsable du service Politique de la Ville-Insertion-Prévention, Plaine Centrale
- Guénaëlle BODET, Chargée de mission ESS et Insertion, Plaine Centrale
- Bakhta AMARA, Stagiaire au service politique de la ville, Plaine Centrale
- Corinne DAUT, Responsable du service Environnement, Plaine Centrale
- Aurélie DUBOUDIN, bureau d'études INDDIGO ALTERMODAL

Sont excusés :

- M. PLAYE de l'ETTI Janus
- M. LECLANCHER, Délégué territorial au Conseil Régional
- M. URGIN, Vice Président chargé du Développement Durable de la Communauté d'Agglomération de Plaine Centrale du Val de Marne
- M. COIRAULT, conseiller communautaire délégué aux Transport de la Communauté d'Agglomération de Plaine Centrale du Val de Marne
- Mme FADEÏEFF, Vice Présidente chargée des circulations douces
- Mme MOREAU, Maire adjointe de Bonneuil-sur-marne
- M. GEORGES, Directeur du service développement économique et aménagement



1. L'offre de transport

Les projets liés à l'amélioration de l'offre de transport ne figurent pas sur les cartes actuellement présentées mais seront intégrés dans le document final car ils participent à l'amélioration de la desserte du territoire par les transports collectifs.

Sont cités parmi les projets à prendre en compte :

- Le prolongement de la ligne de métro 8
- Le TCSP Sucy – Bonneuil
- Le téléphérique de Limeil-Brévannes
- Le métro périphérique Orbival...

Intégrer les projets de véhicules en libre service :

- Vélos libre service de la ville de Créteil dans le cadre du renouvellement du marché de mobilier urbain, objectif de mise en service avant la fin de l'année (9 stations, 130 vélos). Les données de localisation des stations pourront être disponibles dans quelques mois.
- Vélos libre service du Conseil Général du Val de Marne : le projet vient d'être lancé, peu de données disponibles pour le moment.
- Voitures libre service de la ville de Paris (Autolib') : pour le moment la Communauté d'Agglomération se dit très intéressée par le projet mais ne dispose que de peu d'informations.

Concernant les services spécifiques pour les personnes en insertion, les participants souhaitent que soient indiqués ou précisés les points suivants :

- Qui subventionne ces aides ?
- les lieux où sont situées les agences commerciales RATP/SNCF du territoire dans lesquelles il est possible de se rendre.
- les démarches à effectuer pour bénéficier des différents services.

Des services spécifiques complémentaires à destination des personnes en insertion sont mentionnés :

- Prise en charge des frais de transport par le PLIE dans le cadre de formation longue durée par exemple, pour les personnes non couvertes par les dispositifs existants et cités. Le PLIE prend directement en charge ces frais de transport.
- Financement/cofinancement du permis B par le PLIE dans le cadre d'un projet professionnel défini et validé par un référent.
- Fonds RMI (prochainement RSA) et Fond d'Aide aux Jeunes du Conseil Général. Aides extra légales, ponctuelles permettant de prendre en charge certains frais liés à la mobilité dans le cadre d'un projet professionnel défini et validé par un référent. Ces aides sont actuellement questionnées dans le cadre du plan de déplacement du Val-de-Marne.
- Certains fonds des CCAS peuvent être mobilisés, bien que les démarches soient très complexes.
- Plaine Centrale Initiatives se fait le relais de Papa Charlie sur le territoire.

 PLAINE CENTRALE DU VAL-DE-MARNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	ETUDE DE FAISABILITE D'UNE PLATEFORME DE MOBILITE POUR LES PERSONNES EN INSERTION Compte-rendu de réunion Présentation des éléments de diagnostic 17 Février 2009	 inddigo
---	---	--

2. Les besoins de déplacements

Les participants souhaitent que soient affinées les cartes en prenant en compte les communes limitrophes, et particulièrement Bonneuil-sur-Marne, notamment sur les aspects zones d'activités qui génèrent des déplacements. Il serait intéressant ensuite de croiser ces cartes avec l'offre de transport pour mieux percevoir les manques.

En travaillant à partir des EDS (espace départementaux de solidarité), il sera possible d'affiner les données RMI par communes.

Il est précisé que Plaine Centrale Initiatives mène avec l'ANPE un travail de codification des personnes en insertion qui pourrait être repris pour préciser les besoins de ces personnes.

3. Les services de la plateforme de mobilité

Les participants rappellent qu'ils sont demandeurs de longue date d'un plan précisant l'ensemble de l'offre de transport sur le territoire. Ce point pourra être intégré aux services envisageables. La carte réalisée par le cabinet pourra être mise à disposition, mais elle n'est détaillée qu'à l'échelle de l'agglomération. Une carte à l'échelle du département serait plus pertinente.

La RATP précise qu'elle mène en collaboration avec le STIF et les transporteurs d'Ile de France un travail d'uniformisation de l'information et de modernisation de l'atlas du STIF existant (mais peu pratique et peu ergonomique actuellement). De même, la mise en place d'un observatoire des déplacements dans le cadre du plan de déplacement du Val de Marne devrait prochainement aboutir à un conventionnement avec les transporteurs du territoire. Il pourrait être envisagé de mettre cet outil à disposition des collectivités et des acteurs.

Sur l'axe 4, il est proposé qu'au-delà de valoriser les réseaux de circulations douces, la plateforme puisse participer à l'identification des points noirs pour permettre aux collectivités d'agir.

Il est noté que les PDE (Plan de Déplacements dans les Entreprises) ne sont pas évoqués dans les services envisageables. Des projets ont pourtant pu voir le jour dans le cadre de ces réflexions (covoiturage et navette vers le port autonome de Bonneuil-sur-Marne). Pour le bureau d'études, ces démarches ne cadrent pas complètement avec la demande de l'agglomération mais peuvent être soutenues par les collectivités en parallèle.

Concernant les territoires et les premières hypothèses de périmètre d'intervention :

- Territoires ANPE : Limeil-Brévannes fait partie du territoire de Sucy et Bonneuil-sur-Marne de celui de Créteil.
- Raisonner en territoire de projets (comprenant majoritairement la CA et Bonneuil-sur-Marne, associés notamment dans le cadre du CUCS).
- Ajouter les espaces départementaux de solidarité du Conseil Général (Alfortville, Créteil et Boissy comprenant Limeil-Brévannes et Bonneuil-sur-Marne).



4. Points à valider et à arbitrer

Concernant les services de la plateforme, voici les principaux éléments relevés par les participants :

- Intégrer la problématique de garde des enfants car le public est majoritairement féminin.
- Les dispositifs d'autopartage pourraient être intégrés aux services envisageables ; ils sont particulièrement adaptés aux petites distances.
- L'animateur de la plateforme devra intégrer, notamment pour l'accompagnement des publics, un comparatif de l'ensemble des coûts induits par l'utilisation d'une voiture par rapport aux autres modes de déplacements sur le trajet domicile-travail.
- L'auto école sociale, service jugé comme prioritaire par l'ensemble des structures d'insertion, permet de travailler sur le code de la route et les règles de bases pour les deux-roues, point sur lequel travaille aussi la vélo-école. Plaine Centrale Initiatives fait remarquer que les coûts relatifs à l'auto école sociale ne seraient pas nécessairement plus élevés que l'ensemble des coûts des aides actuelles.
- Les participants distinguent le passage du permis B à usage personnel et du permis professionnel. A ce titre, le PLIE rappelle que des passerelles avec des entreprises ont été mises en place et permettent de mobiliser des financements ou cofinancements dédiés sur le long terme.
- Une aide à l'achat d'un véhicule ne semble pas prioritaire au regard des grandes difficultés financières auxquelles sont confrontées les personnes suivies. Par ailleurs, le territoire de Plaine Centrale se situe dans un territoire de proche couronne suffisamment maillé et permettant d'axer les actions prioritaires sur l'usage des transports collectifs, l'utilisation du vélo, plutôt que la voiture.
- Dans certaines plateformes de mobilité, il est proposé au public une remise à niveau du permis, une aide pour l'entretien du véhicule et la gestion du budget lié.
- Il est important d'intégrer aussi le fait que certaines personnes ne sont pas prêtes à passer le permis de conduire dans les dispositifs de suivi et de savoir renvoyer sur des solutions basées sur l'utilisation des transports collectifs.
- Il semble qu'une part croissante de personnes ne souhaite pas utiliser les transports collectifs en raison de l'affluence aux heures de pointe. Il s'agit d'intégrer la dimension pédagogique et de travailler sur les freins linguistiques et spatio-temporels à l'usage des transports.
- La mobilité et les difficultés de déplacements doivent être intégrées le plus en amont possible. La plateforme pourrait donc travailler sur une sensibilisation sur ces problématiques dans les écoles et collèges, avec par exemple des classes déplacements (Cf. Hauts de Seine).